



Evecquemont Info



Sommaire :

<i>Edito du Maire</i>	1
<i>Entretien de la mare — Appel à volontaires</i>	2
<i>Relevé de décisions CM du 23/01/2016</i>	2
<i>Covoit'ici : premier service public de covoiturage !</i>	3
<i>La vie du village</i>	4
<i>Fleurissement participatif</i>	5
<i>Informations pratiques</i>	6
<i>Petites annonces</i>	6

Dans ce numéro :

- Le Repas de Aînés
- Soirée Théâtre par la troupe HARMODY'S
- Appel à volontaire pour l'entretien de la mare
- Repas des nouveaux arrivants
- Réunion fleurissement participatif

Edito

Le conseil communautaire de la nouvelle Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSO) s'est installé le 21 Janvier dernier. M. Philippe Tautou, Maire de Verneuil et ex-président de la communauté d'agglomération des deux Rives de la Seine (CA2RS) a remporté la présidence contre M. Paul Martinez, Maire de Buchelay et ex-président de la communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines.

Le bureau exécutif est composé de 15 vice-présidents et 6 délégués communautaires, à ce jour.

Le choix d'organisation de l'instance, des commissions, l'élaboration du règlement intérieur et quelques désignations au sein des différents organismes se sont déroulés lors des dernières séances, qui ont été quelque peu désorganisées comme la presse a pu le rapporter. Ceci est le fruit du manque de concertation et d'anticipation que nous dénonçons depuis de nombreux mois. La question des indemnités des élu(e)s communautaires aura provoqué quelques remous de la part du public, des journalistes et... d'une poignée d'élu(e)s dont je fais partie. Vous êtes quelques-uns à m'en avoir parlé suite aux articles.

Je suis la première à m'interroger sur le bien-fondé d'une augmentation d'indemnités, qui fixées initialement à 399€/mois ont été, sur demande du groupe majoritaire, rehaussées à 529€ mensuel. Certes la loi nous l'autorise. Toutefois, à mon

sens, ces indemnités ne devraient avoir que vocation à couvrir les frais liés à la préparation et participation aux réunions et commissions. Le montant initial suffisait à cela.

Face à une population soucieuse, à juste titre, de la bonne utilisation de l'argent public, il est difficile de justifier d'une charge de travail supplémentaire lorsque, pour le moment, seules des compétences communales et intercommunales existantes ont été transférées. Je rappelle que les élus communautaires n'étaient pas rémunérés à l'agglomération Seine et Vexin.

Il est certain, par contre, que l'organisation et la mise en place de ces compétences sont de l'entière responsabilité du président et de son exécutif qui, eux, ont effectivement une réelle charge de travail devant eux. Mr Tautou et son bureau exécutif ont fait le choix d'une intercommunalité très intégrée sur un territoire bien trop large. Ils doivent maintenant l'assumer et se mettre au travail.

C'est pour cela qu'il est très étonnant voire dommageable qu'une bonne partie des vice-président(e)s soient déjà en situation de cumul de mandats : sénatrice, président ou vice-président(e)s départementaux, conseillers départementaux en plus d'être maires. Or ils ont un an pour construire administrativement cette intercommunalité telles qu'ils l'ont imaginé et nous l'ont imposé.

Le conseil municipal d'Evec-

quemont, comme d'autres, s'est positionné contre le périmètre, la forme juridique de communauté urbaine choisis et a dénoncé le manque de concertation et de démocratie qui ont régné durant toute la phase de préfiguration de cette instance. Elle a déposé, avec les communes d'Issou et d'Arnouville les Mantes un recours contre les deux arrêtés du préfet constituant cette communauté urbaine publiés seulement le 28 décembre derniers soit 2 jours seulement avant la création de l'instance.

D'ici le jugement sur le fond, toutes les communes vont devoir s'organiser pour se caler et se mettre en règle vis-à-vis de cette communauté urbaine.

Nous allons d'ailleurs aborder très prochainement le premier débat d'orientation budgétaire.

Nous serons un certain nombre d'élu(e)s parmi cette nouvelle assemblée délibérative à porter une attention toute particulière à cette question !

Car en effet, si les choix qui ont été faits, dans un contexte financier déjà très contraint, vont forcément devoir engendrer des sacrifices, nous resterons très vigilants au traitement égalitaire des différents territoires et refusons que cela soit aux habitants de ce territoire d'en payer les conséquences.

Votre maire,
Ghislaine SENEÉ.

Entretien de la mare – Appel aux volontaires

Les milieux humides abritent d'innombrables espèces de plantes et d'animaux : 50% des espèces d'oiseaux en dépendent ; ils sont indispensables à la reproduction des batraciens et de la plupart des espèces de poissons ; 30% des espèces végétales remarquables et menacées en France y sont inféodées.

Notre mare, classée parmi les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), est intéressante en raison de la particularité du massif de l'Hautil, et doit être protégée.

L'ONF et une association sont d'ores et déjà intervenus afin de retirer les plus gros arbres des abords de la mare et permettre ainsi d'éviter l'enfermement de cet espace et améliorer la luminosité. Nous vous avons sollicités l'année dernière en lançant un appel à volontaires.

Il est temps de passer à l'action avant que le printemps et les périodes de reproduction n'arrivent. Aussi nous attendons tous ceux qui souhaitent nous donner un coup de main pour maintenir le dégagement tout autour des rives : mai-

trise de la repousse de ces arbres en retaillant les rejets et fauche des adventices.

Nicolas Galand, chargé de mission Faune/Flore au PNRVF, sera présent à 14 h pour nous apporter toutes les explications nécessaires et répondre à nos questions.

Atelier Entretien de la mare. Mercredi 2 mars 14h-17h

Bol de chocolat chaud en fin de chantier !

Merci de vous inscrire en mairie au préalable de l'atelier.

Relevé de décisions du Conseil municipal du 23 janvier 2016

Le CR du conseil du 14 décembre 2015 est approuvé à l'**unanimité**.

Constitution d'une dotation pour risques afférent aux risques d'effondrement de murs anciens de soutènement de la voirie communale et de carrières de gypse en zone rouge

Le CM a décidé à l'**unanimité** DE CONSTITUER une provision pour risque annuelle de 10 000 € sur 10 ans, en précisant que cette provision pourra être réévaluée selon les urgences.

Convention de cession à l'amiable de la sirène RNA de l'Etat

Le CM a décidé à l'**unanimité** D'ACQUERIR gracieusement la sirène RNA cédée par la préfecture et procèdera à son entretien et aux éventuelles réparations.

Indemnités attribuées aux stagiaires

Le CM a décidé à l'**unanimité** DE VERSER la somme de 200 €, correspondant au versement de l'indemnité de fin de stage, au profit de Monsieur Joris Richard, suite sa motivation et au travail réalisé. D'ADOPTER un dispositif d'indemnités pour les stagiaires, soit :

. **200 € pour un stage d'une durée de 4 ou 5 semaines,**

. **300€ pour un stage entre 6 semaines et inférieur à 2 mois.**

. **12,5% du plafond horaire de la sécurité sociale aux étudiants stagiaires qui effectue un stage de plus de 2 mois,** sous condition de la signature d'une convention de stage de la désignation d'un tuteur, garant du bon déroulement du stage.

Concernant les stages inférieurs à 2 mois, la municipalité se réserve la possibilité de ne pas verser cette indemnité, dans les cas où le stagiaire serait absent plus d'un jour sans justificatif ou d'attitude non satisfaisante pendant la durée du stage.

Adoption des modifications simplifiées des statuts du PNRVF

Le CM, après en avoir délibéré, DECIDE à l'**unanimité** :

D'APPROUVER les modifications concernant plusieurs articles en raison de la réorganisation territoriale, du rôle croissant des EPCI et des communautés de communes, d'agglomération et urbaine, d'une nouvelle association avec deux

communes du territoire : Hardricourt et Benneceourt.

- De PERMETTRE au comité de fixer chaque année le montant des cotisations à la charge des EPCI du Parc et de prévoir les différents cas de vacance de poste des membres du bureau et enfin - D'EVITER la répétition des élections au sein du bureau.

Renouvellement du contrat Assainissement

Le CM après en avoir délibéré, DONNE son accord à l'**unanimité** à la signature du contrat d'entretien de réseau d'assainissement de la commune d'Evecquemont avec la société SEFO, et ce pour une durée d'un an renouvelable TROIS fois par tacite reconduction.

Covoit'ici : le premier service public de covoiturage local expérimenté à Vaux-sur-Seine



Début Février, Place de la Gare, une des premières stations de covoiturage du Vexin a été ouverte (cf photo ci-dessus). Grâce à cette station, il est possible de se déplacer simplement, en covoiturage, par exemple vers Meulan, les Mureaux ou Cergy, et pour ce qui nous concerne de remonter de la gare de Vaux vers Evécquemont.

Covoit'ici permet de rendre simple et accessible à tous le covoiturage pour les déplacements du quotidien. Une station de covoiturage est composée d'une borne et de deux panneaux lumineux connectés. Comment cela fonctionne ? Pas besoin de smartphone, pas besoin d'anticiper : il suffit d'aller à la borne de covoiturage, de s'y inscrire (ou de s'identifier) et d'indiquer sa destination. La borne donne une estimation du temps d'attente et le prix. Le prix est calculé sur la base de la distance sur la base de 0,12 €/km (soit par exemple 0,7€ pour Cergy). Lorsque le choix est validé, l'ensemble des conducteurs passant à proximité sont informés via les panneaux lumineux (cf photo ci-dessous) implantés le long de la route : ils peuvent s'arrêter simplement s'ils souhaitent devenir covoitureur. Les conducteurs ayant l'informa-

tion au bon endroit et au bon moment, le covoiturage étant sans contrainte, pourquoi ne pas s'arrêter ? Un ticket de transport est imprimé par la borne, et permet de payer le conducteur. Enfin, des fonctionnalités de sûreté sont également disponibles pour garantir la sécurité de tout le monde. Ainsi, même quand il n'y a pas de bus, on peut se déplacer simplement et pour pas cher. Pour plus d'information et pour vous créer un compte, rendez-vous sur www.covoitici.fr



Il s'agit d'une expérimentation pionnière en France, issu d'un partenariat entre la société ECOV, le Parc Naturel Régional du Vexin, le département du Val d'oise, et feu la communauté d'agglomération Seine&Vexin.

D'ores et déjà, cinq stations de covoiturage sont déployées :

Gare de Meulan-Hardricourt (côté parking SNCF),
Les Mureaux (dans les deux sens, à côté de la gare SNCF),
Oinville-sur-Montcient, Vaux-sur-Seine et Chars dans le Vexin.

Quatorze autres stations seront déployées en 2016 sur notre territoire (prochainement Meulan gare de Thun-Paradis, Ecquevilly, Bouafle, Flins-sur-Seine, puis Evécquemont !).

Jean-Christophe BARRAS

Événements à venir ...

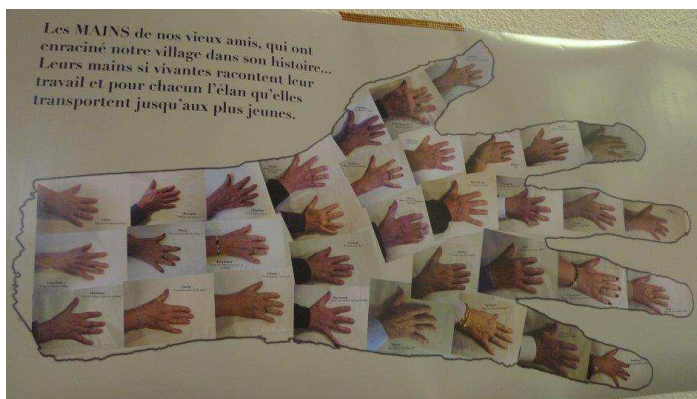
Repas des nouveaux arrivants—le 1er Avril 2016

Si vous avez emménagé à Evécquemont en 2015, et que vous n'êtes pas encore passé en mairie, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du secrétariat : 01.34.74.08.79. afin que nous puissions vous convier à notre fameux repas des nouveaux arrivants ! Ce dernier se tiendra le vendredi 1er avril 2016 à 19h.

Bourse aux vêtements— le 19 mars 2016

La vie du village

Le repas de nos Aînés - 24 janvier



Le Repas de nos Aînés a réuni une cinquantaine d'habitants, ainsi que des membres du Conseil municipal. C'était l'occasion de vivre un moment convivial autour d'un bon repas, avec ces épiscopomontois qui ont participé à l'histoire de notre village, comme en témoignent leurs mains (cf photo ci-dessous).

Pour prolonger ce repas (tout en promouvant l'artisanat local !), un assortiment de chocolats confectionnés par un artisan épiscopomontois « L'artisan du chocolat » a été remis aux participants.

Soirée théâtre à Evéquemont le 6 février



« La toute nouvelle troupe HARMODY'S s'est illustrée le 6 février dernier en interprétant la première (mais nous l'espérons pas la dernière !) pièce écrite et mise en scène par Delphine L'HABITANT (ex jeune comédienne du Théâtre aux Eclats). Drôle, percutant, réfléchi, le spectacle a tenu le public en haleine jusqu'au final plein d'espoir et d'optimisme. Nous souhaitons beaucoup de succès à la pièce et à son auteur, et nous espérons les revoir dans un futur proche à Evéquemont, pour un nouveau spectacle !

La soirée s'est prolongée autour d'un pot de l'amitié avec débats auprès des comédiens. » Hélène L'ANTOINE

Ils l'ont écrit suite au tournage du film publicitaire Axe !

Nous venons de terminer vendredi 12 février les prises de vues pour notre film publicitaire AXE Hair. Nos réalisateurs sont enchantés des images qu'ils ont pu obtenir des nombreux décors qui constitueront leur film. Ils ont été, tout comme notre Production, très honorés de l'accueil que la Ville d'Evéquemont nous a témoigné pour la journée de tournage du Jeudi 11 février 2016. Nous vous en remercions vivement et vous prions d'en remercier Madame le Maire, Ghislaine Senée. D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, ce film est prévu en diffusion uniquement sur les territoires d'Amérique du Nord et Latine. Peut-être le sera t-il plus tard également en Europe mais ce n'est pas pour l'instant prévu. Il sera donc visible sur YouTube assurément et certainement avant l'été. Nous gardons tous un excellent souvenir d'Evéquemont et de ses habitants à qui nous vous serions reconnaissants d'adresser aussi toute notre gratitude pour leur accueil. Sté Iconoclast

Je jardine mon village à Evécquemont

Réunion information - 14 mars 2016



Inspiré de ce qui se fait par le CAUE95 dans le Vexin, Evécquemont se lance aussi dans un projet de fleurissement participatif.

Une réunion d'information et d'inscription des volontaires se tiendra le 14 mars 2016 à 20h30.

Envie de participer à l'embellissement du village ?

Présentation de la démarche

Depuis 2011, Evécquemont s'est engagé, dans le traitement de ses espaces publics, en Zéro phyto (non-usage de produits phytosanitaires de type désherbants, insecticides, fongicides, engrais chimiques...) mais aussi dans un fleurissement durable et adapté.

Afin de développer son action et créer un élan collectif, la municipalité fait appel à la bonne volonté et à l'engagement de ses habitants grâce au FLEURISSEMENT PARTICIPATIF.

Pour transformer, dès les prochaines années, notre village !

Deux possibilités s'offrent à vous :

- ⇒ Prendre en charge un espace vert ou un petit espace sur le trottoir enherbé devant ou près de chez vous.
- ⇒ Demander à la commune de créer une fosse à planter au pied de votre maison.

Pourquoi ?

Fleurir sa rue permet :

- d'embellir sa rue et de participer à améliorer son cadre de vie,
- de reconquérir la rue et favoriser les échanges avec le voisinage,
- réduire l'effet de serre et agir pour la qualité de l'air (fixation des polluants et dégagement d'oxygène),
- de créer des cheminements agréables pour tous,
- de limiter la vitesse des engins motorisés,
- de changer de regard et modifier l'usage de la rue.

Comment ?

L'embellissement du village est l'affaire de tous ! Plus d'information sur le programme seront données lors de la réunion du 14 mars ; nous procéderons ensuite à l'inscription des premiers volontaires.

A votre demande, une fosse à planter pourra ensuite être réalisée par la commune sur les trottoirs bitumés et après étude du dossier pour y planter vos premières vivaces ! Un paysagiste vous aidera alors à choisir quelles espèces privilégier en fonction de l'emplacement, la mairie se chargera de vous fournir les graines/plants. Votre rue deviendra alors un espace valorisé et convivial.

Nous vous attendons nombreux pour participer à cette opération Je jardine mon village.

Nous vous présenterons également notre Grainothèque où vous pourrez venir prendre et déposer des graines de fleurs ou de légumes. Enfin, notez d'ores et déjà qu'Evécquemont organisera son second Troc de Plantes qui aura lieu à la fin du 1^{er} trimestre 2016.

Informations pratiques



Recensement militaire

Les jeunes gens (filles et garçons) nés entre le 1er décembre 1999 et le 30 mars 2000 doivent se présenter après leur date d'anniversaire à la Mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents, pour se faire recenser, avant le 30 avril 2016.

Attention : dernière limite pour le recensement population, vendredi 19 Février !

SIVaTRU - Bénéficiez d'un composteur pour réduire vos ordures ménagères !

Le SIVaTRU met à votre disposition gratuitement un composteur en bois ou en plastique afin de vous aider à réduire simplement vos ordures ménagères !

Placez-le sur un coin de terre ou de pelouse et éliminez ainsi les déchets végétaux de cuisine et de jardin ; ils représentent en moyenne un tiers des ordures ménagères : vous pouvez donc diminuer d'autant le poids de votre

poubelle ! Dans un même temps, vous produirez un engrais naturel pour vos plantes et votre potager le cas échéant.

Date limite d'inscription : vendredi 19 février 2016 via le site Internet du SIVaTRU (www.sivatru.fr) : descendez tout en bas de la page d'accueil et retournez-nous le document « Questionnaire compostage

2016 » pour recevoir un bac à compost.

Ou par téléphone : 01 34 01 24 14

Une réunion d'information et de distribution se tiendra au printemps, vous y serez convié par courrier.

NB : il existe la possibilité d'installer un composteur collectif pour les résidences et copropriétés.

Petites annonces

Jeune étudiante de 16 ans, habitant sur la commune d'Evécquemont, je vous propose mes services pour garder vos enfants. Vous souhaitez vous faire une sortie en amoureux, un cinéma entre amis ou bien juste vous changer les idées ? Je suis disponible les mercredis de 14h30 à 18h30 et les week-ends sur Evécquemont et les communes avoisinantes. Vous pouvez me joindre au 06 16 98 12 65. Léa

A vendre : divers meubles en chêne massif

Table basse ovale longueur 1,20 — Meuble télé L 1,10 H 1,15 P 0,54 — Meuble bas L 1,22 H 0,65 P 0,55

Meuble en merisier avec 7 tiroirs L 1,00 H 1,45 P 0,45

2 meubles de bureau mi-étagère et mi-vitrine H 1,75 L 0,83 P 0,44. Prix intéressants.

Jacqueline Chevalier – port. 06.03.18.13.77

Nos joies

Timothé Alain Hervé BARETTE né le 22 janvier 2016 à Meulan en Yvelines.

Lily-Rose Bruna Claudine WAGNER née le 2 février 2016 à Poissy (Yvelines)

Agenda

Prochain conseil municipal mercredi 17 février à 20h30

Atelier entretien de la mare mercredi 2 mars de 14h à 17h

Réunion « je jardine mon village » lundi 14 mars à 20h30

Bourse aux Vêtements Bébé, enfants et adultes..... samedi 19 mars de 14h à 18h

Conseil communautaire (Mézières) Jeudi 24 mars à 20h

Repas des nouveaux arrivants vendredi 1er avril 2016

COLLECTES SELECTIVES

Le 22/02 et le 07/03

COLLECTES ORD. MENAGERES

Tous les mardis matin

COLLECTE DECHETS VERTS

Tous les mardis matin

LES ENCOMBRANTS

Le 26 mars